



PROCÈS-VERBAL

13 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **MARDI 8 SEPTEMBRE 2020** à 9 h 00.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Craig Sauvé, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Georges Bourelle, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Andrée Mauger, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Monsieur Peter F. Trent, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif, madame Marie-Claude Léonard et messieurs Alain Brière et Étienne Lyrette.

Les membres du conseil excusent l'absence de madame Catherine Morency. Tous les membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 9 h 00, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2020-139 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 SEPTEMBRE 2020

PROPOSÉ par madame Claudia Lacroix Perron
APPUYÉ par madame Marie Plourde

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société.

CA-2020-140 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 6 JUILLET 2020

PROPOSÉ par monsieur Georges Bourelle
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 6 juillet 2020.

CA-2020-141 DESTITUTION DE L'EMPLOYÉ A.L.

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines et de la directrice exécutive – Métro

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Plourde
APPUYÉ par madame Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de destituer A.L. de ses fonctions de cadre au sein de la STM.

Une annexe confidentielle pour usage interne est jointe à la recommandation.

CA-2020-142 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 9 h 05.


Les résolutions CA-2020-139 à CA-2020-142 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du
conseil d'administration



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire corporatif



SYLVAIN JOLY